

Cahier de doléances du Tiers État de Montelon (Saône-et-Loire)

Cayer des plaintes, doléances et remontrances des habitants de Montelon.

1. Que la mainmorte soit abolie, attendu qu'elle fait un tort considérable aux familles.
2. Que tous les domaines sont cultivés par des métayers qui ont ou devraient avoir la moitié de tous les fruits et profits du bétail cependant il résulte que par les réserves insérées dans les baux à métairie, ces cultivateurs ont à peine le quart ; il seroit donc nécessaire d'empêcher toutes ces réserves.
3. Demandent que tous les impôts soient répartis proportionnellement à la propriété et faculté de chaque individu plus de cottes d'office, la corvée abolie.
4. Le riche comme le pauvre contribuera à l'entretien des routes, la milice sera supportée par tous les individus quels qu'ils soient, sans distinction.
5. Que les juges des justices inférieures soient souverains jusqu'à la somme de cinquante livres.
6. La suppression des droits qu'ont les seigneurs de faire réparer les fossés de leur châteaux.
7. La suppression de la solidité des redevances seigneuriales, banvin et banalités de toutes espèces.
8. Qu'il soit permis d'emprunter de l'argent a cinq pour cent pour l'utilité du commerce et autres nécessités.
9. Que les gardes des bois, chasses et pêches seront accompagnés de deux particuliers lorsqu'ils feront leurs tournées, et seront tenus, le cas arrivant, trouvant des particuliers mésusant, de dresser sur le champ leurs procès-verbaux dans lesquels il sera fait mention des deux particuliers accompagnant.
10. Demandent que les portions congrues des curés de campagne, ainsy que des annexes, soient augmentées jusqu'à la somme de quinze cents livres, ou que la dixme leur soit relâchée lorsqu'elle équivaldra à cette somme.
11. Se plaignent que les droits du timbre controle sont devenus exorbitants, qu'il faudroit les diminuer et les fixer ; que les octrois n'ont été établis que pour surcharger le peuple, qu'il faudroit les abolir entièrement, attendu qu'ils gênent considérablement le commerce.
12. La réforme de l'administration, la meilleure qu'on puisse adopter, est celle du Dauphiné qu'ils réclament.
13. Que le sel est trop cher en Bourgogne, qu'il seroit possible de l'avoir à trois sols la livre en le rendant marchand ; que l'État n'a pas besoin de tous ces gens employés dans les traites et gabelles, qu'ils, occasionnent des dépenses considérables sans aucun bénéfice réel.
14. Demandent l'abolition des lettres de committimus, attendu qu'elles entraînent la ruine des sujets.
15. Remontrent que les recettes devraient être portées sans frais dans le trésor royal ; qu'à l'avenir ils supplient qu'aucun d'eux ne puisse être emprisonné pour le fait des impositions.
16. Se plaignent encore les dits habitants que les seigneurs se sont emparés de leur communauté, paccage et usage, qu'ils ne cesseront de réclamer ces droits dans l'état dont ils en jouissoient cy-devant ; que par ce moyen les habitants étant privés de leur paccage ils ne peuvent s'abandonner au commerce qui seul peut faire fleurir l'État.
17. Demandent que toutes les redevances seigneuriales, quelles qu'elles soient, soient rachetées au denier vingt-cinq.